



Le Pôle SDMA, l'expert pour la gestion globale de vos déchets minéraux

## SERAF

TOURVILLE-LA-RIVIÈRE (76)

**LE PÔLE SDMA PROPOSE UNE OFFRE MULTI-FILIÈRES ET GARANTIT UNE GESTION SÉCURISÉE SELON LES CARACTÉRISTIQUES INTRINSÈQUES DES DÉCHETS**

**330 000** T/an  
déchets autorisés

**1981** ouverture  
du site

**22** hectares  
de superficie

**16** collaborateurs

**1** usine  
de stabilisation

**1** laboratoire  
d'analyses

**1** laboratoire  
mécanique

### ICPE

Installation Classée  
pour la Protection  
de l'Environnement

Installation soumise  
à Arrêté Préfectoral

### Expertise et savoir-faire industriel

- Gestion sécurisée de vos déchets
- Traçabilité de vos déchets
- Techniques brevetées
- Respect le plus strict des réglementations en vigueur
- Service de proximité allié à la puissance de Sarpi-Veolia

### Services adaptés et réactifs

- Contact commercial dédié et suivi personnalisé
- Solutions globales intégrant la collecte, la valorisation, le traitement et le stockage
- Accompagnement administratif et réglementaire

### Quintuple certification

- Qualité
- Sécurité
- Environnement
- Energie
- Engagement Biodiversité : Certification ECOCERT





**SERAF**

Chemin rural du Gal  
76410 Tourville-la-Rivière

Accès depuis l'A13, sortie 21,  
direction CLEON jusqu'au rond-  
point de RENAULT  
Coordonnées GPS :  
Latitude : 49.3127138  
Longitude : 1.063452999999813

Tél : 02 32 96 06 96  
Fax : 02 32 96 06 92  
seraf@sarpindustries.fr

## Installation de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD)

80 000 T/an

### Déchets autorisés

- Amiante : non intègre, intègre
- Fibres céramiques réfractaires
- Déchets contenant de la peinture au plomb
- Terres polluées
- Boues (dragage, curage, gâteaux filtre-presse, boues d'hydroxydes métalliques...)
- Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères (REFIOM)
- Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Déchets Industriels (REFIDI)
- Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération de Boues (REFIB)
- Mâchefers issus d'incinérateurs de déchets industriels dangereux
- Cendres volantes et cendres sous foyer issues des chaufferies Biomasse
- Déchets industriels dangereux

### Déchets interdits

- Déchets dont PCB > 50 ppm
- Déchets liquides
- Déchets dont la siccité est inférieure à 30% \*
- Déchets explosifs, inflammables, corrosifs \*
- Déchets dont la température est supérieure à 60°C
- Déchets radioactifs
- Déchets non pelletables
- Déchets pulvérulents non conditionnés
- Déchets fermentescibles
- Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- Et de façon générale, tout déchet non conforme aux critères physico-chimiques d'admission

\* Ces déchets peuvent être acceptés en stockage après stabilisation

## Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI et ISDI+)

250 000 T/an

### Déchets autorisés

- Terres et pierres
- Terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses
- Bétons
- Briques
- Tuiles et céramiques
- Mélanges de bétons, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses
- Résidus de centrales à béton
- Refus de fabrication de modules en béton
- Verre (triés / sans cadre ou montant de fenêtres)
- Déchets de matériaux à base de fibre de verre
- Emballage en verre
- Mélange bitumeux ne contenant pas de goudron

### Déchets interdits

- Boues de dragage
- Déchets dangereux et non dangereux
- Déchets d'amiante
- Déchets liquides ou de siccité inférieure à 30%
- Déchets chauds (température supérieure à 60°C)
- Déchets à risque explosif et/ou inflammables
- Déchets non pelletables
- Déchets pulvérulents
- Déchets radioactifs
- Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- Et de façon générale, tout déchet non conforme aux critères physico-chimiques d'admission

**La valorisation de vos inertes par aménagement de notre installation n'est pas soumise à la TGAP\***

\* Taxe Générale sur les Activités Polluantes

Contact commercial

**Toute livraison  
nécessite une prise  
de rendez-vous**